imaGine

LE MAGAZINE DE GENEDIS ⟼ N°3. DÉC. 23

DOSSIER

Le soleil, notre allié

PROJET

Des panneaux solaires pour l'autoroute A9

DURABILITÉ

Donner des couleurs au « Jardin Genedis »

RH

Quelle stratégie pour recruter et fidéliser ?

Genedis

Solaire

Le bon moment pour investir 04

Renouvelable

4000 panneaux
photovoltaïques pour l'A9 08

Partenariat

Collaboration avec le Parc naturel régional 09

Ressources humaines

Genedis, une entreprise formatrice 10

Chiffres clés

Nos services aux communes 12

Edition & Administration:
Genedis - Grand Rue 2
1904 Vernayaz - Suisse
+41 27 763 14 11
www.genedis.ch

Conception: moserdesign.ch
Réalisation et rédaction: Genedis, lefinmot.ch
Impression: pictoplus.ch

En 2017, le peuple suisse a accepté la Stratégie énergétique 2050. Celle-ci vise notamment à promouvoir les énergies renouvelables, sortir du nucléaire, réduire les importations et renforcer l'autonomie énergétique de la Suisse.

Dans ce contexte, l'énergie photovoltaïque joue un rôle clé. Si l'on souhaite atteindre les objectifs de la Stratégie 2050 et renforcer l'indépendance du pays en toute saison, nous devons aussi bien investir dans des installations sur le bâti existant que dans de nouveaux projets de production photovoltaïque.

Sur notre réseau électrique, le nombre d'installations en fonction a fortement augmenté au cours des cinq dernières années. C'est le signe réjouissant que toujours plus de particuliers et d'entreprises font le choix judicieux d'investir dans le solaire. Dans ce domaine, Genedis bénéficie d'une dizaine d'années d'expertise. Continuons à progresser ensemble sur le chemin de la transition énergétique.

Philippe Délèze
Directeur

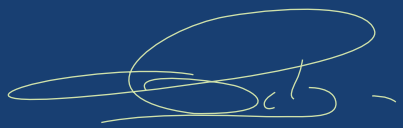

Le soleil ⟼ notre allié

Le soleil est une intarissable source d'énergie. Chaque année, son rayonnement à la surface de notre pays permettrait de couvrir deux cents fois notre consommation d'énergie. Un potentiel colossal qu'il s'agit d'exploiter afin d'accroître notre approvisionnement renouvelable. Investir dès à présent dans une installation photovoltaïque comporte de nombreux avantages. Notre éclairage.

PHOTO GIANLUCA COLLA

→
Le solaire est en plein boom. Le nombre de propriétaires devenus producteurs d'énergie a explosé ces dernières années.

Gagnez en produisant ⟼ votre propre énergie

Pilier de la transition énergétique dans laquelle nous sommes engagés, le solaire poursuit sa croissance. Les bonnes raisons d'équiper son toit d'une centrale photovoltaïque sont autant économiques qu'écologiques. Les précisions d'Alain Neuwerth, responsable Commerce et Marketing.

PHOTO THOMAS MASOTTI

⟼ Investir son capital dans le solaire est un choix qui rapporte.

Alain Neuwerth, responsable Commerce et Marketing

⟼
ESTIMEZ LE POTENTIEL DE VOTRE FUTURE INSTALLATION SUR GENEDIS.CH/CALCULATEUR

L'avenir est-il radieux pour l'énergie solaire ?

Dans le contexte énergétique actuel, produire sa propre électricité est avantageux pour les consommateurs. Toujours plus de particuliers et d'entreprises en prennent conscience. Les chiffres de l'Office fédéral de l'énergie en témoignent. Près de 43 000 nouvelles installations ont été mises en service l'an dernier, dont 75% concernent des maisons individuelles. La production a quant à elle augmenté d'un tiers pour dépasser les 3800 gigawatt-heures à l'échelle nationale, couvrant ainsi près de 7% de nos besoins en électricité. Les perspectives de développement du solaire sont donc au beau fixe.

Est-ce le bon moment pour investir ?

Oui, plus que jamais. Et encore plus depuis que les tarifs d'électricité sont à un niveau élevé. Car autoconsommer l'énergie produite sur son toit réduit d'autant les besoins en approvisionnement auprès de son fournisseur. Devenir producteur, c'est donc faire des économies. Mieux, même ! C'est gagner de l'argent, puisque le surplus d'énergie non consommé est réinjecté dans le réseau et racheté par les distributeurs à un prix supérieur au prix de revient.

Pouvez-vous donner un exemple concret ?

Prenons le cas d'une villa équipée d'une pompe à chaleur. Sa consommation annuelle se monte à 11 000 kilowattheures (kWh). Avec une installation photovoltaïque de 60 m², elle produirait 12 000 kWh, et couvrirait donc plus que ses besoins. En partant du principe que le ménage autoconsomme 30% de sa production, il réinjecterait le solde sur le réseau, repris par son distributeur. À cela s'ajoutent les économies réalisées grâce à la consommation propre. Le gain annuel estimé est d'environ 2000 francs.

Pour quel investissement de départ ?

Pour une installation de ce type, l'investissement atteint généralement les 20 000 francs, rétribution unique et déductions fiscales déduites. Dans les conditions actuelles, le retour sur investissement est donc de dix ans, là où, avant la crise énergétique, il était de quinze ans. Avec un rendement annuel de 10% et une durée de vie moyenne de trente ans pour l'installation, investir son capital dans le solaire est un choix qui rapporte.

Une autoconsommation de 30%, c'est peu, non ?

Il s'agit du pourcentage moyen pour une maison avec pompe à chaleur. Avec notre solution de stockage Horizon, le taux d'autoconsommation dépasserait les 90% dans le cas de cette villa. Des leviers d'optimisation existent, comme disposer d'une borne pour recharger son véhicule électrique durant les heures de production solaire. Ajouter une batterie physique permettrait d'améliorer l'autoconsommation de 20 à 30%, mais la rentabilité financière de ce type d'équipement n'est pour l'heure pas satisfaisante.

Ce qui est vrai pour les particuliers l'est aussi pour les entreprises ?

Absolument. En générant directement sur leur toit une partie de l'électricité qu'elles consomment, les entreprises réduisent considérablement leur achat d'énergie, et donc leur facture. De plus, grâce au modèle du contracting, c'est le distributeur qui finance l'installation photovoltaïque. L'entreprise conserve ainsi intactes ses ressources financières pour continuer à développer son outil de production. Et, comme pour les particuliers, cet engagement en faveur du renouvelable s'inscrit dans une dynamique collective en faveur du climat.

Ce que coûte et ce que rapporte une installation photovoltaïque sur trente ans

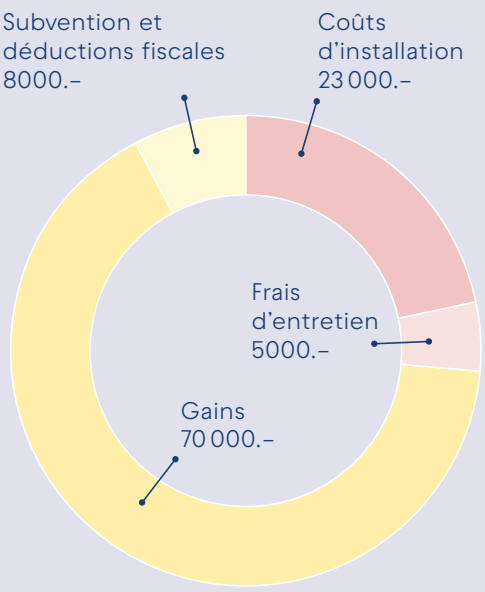

↑ Exemple pour une villa équipée d'une pompe à chaleur, avec une installation solaire de 60 m² et sans solution de stockage. Les gains cumulent les économies réalisées grâce à la production propre locale et les revenus de vente d'électricité.

L'A9 se dote ⟼ de panneaux solaires

Sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU), Genedis mettra en place et entretiendra environ 4000 panneaux photovoltaïques aux abords de l'autoroute A9, dès 2025. Le projet vise à utiliser le bâti comme support à la production d'énergie renouvelable.

PHOTO THOMAS MASOTTI

Genedis a remporté l'appel à candidatures de l'OFROU concernant la mise en place d'installations photovoltaïques le long de l'autoroute A9. Le mandat a pour objectif de renforcer la production énergétique locale, dans un contexte où le risque de pénurie d'électricité hivernale persiste. « Environ 4000 panneaux viendront habiller les parois antibruit de l'A9, sur une surface de 7500 m², détaille Jérôme Antonin, ingénieur en charge de projets d'énergie renouvelable chez Genedis. Ils verront le jour dans un horizon de trois à quatre ans, le temps de conduire la phase d'étude et d'obtenir les autorisations de construire. »

Production d'un million et demi de kilowattheures

Setelec, une filiale de Genedis spécialisée dans les services électriques et photovoltaïques, répartira les installations sur cinq tronçons : « Les sites de Saint-Maurice, Vernayaz, Saxon, Riddes et Granges sont concernés, énumère Jérôme Antonin. Les panneaux ne se verront pas depuis la bande roulante, car ils seront disposés sur le côté extérieur des murs antibruit pour des raisons de sécurité. » Les centrales totaliseront une puissance de 1,6 MW pour une production de plus de 1,5 GWh par année, soit l'équivalent de la consommation de 330 ménages. Le chantier est estimé à un montant de 2,4 millions de francs. Genedis assumera ensuite la surveillance et l'entretien des installations, de même que la gestion de l'énergie produite.

Aucun impact sur le paysage et l'environnement

Les centrales solaires n'auront aucun impact sur le paysage et l'environnement, puisqu'elles seront implantées sur des infrastructures existantes – une stratégie qui fait écho aux exigences en matière de durabilité de l'appel à candidatures de l'OFROU. Les installations seront principalement orientées en direction du sud et du sud-ouest, afin d'optimiser la production d'électricité. Par ailleurs, Genedis poursuivra sa collaboration avec les filières de revalorisation industrielle pour le recyclage des panneaux, dont la durée de vie est d'une trentaine d'années.

⟼ Les centrales produiront l'équivalent de la consommation de 330 ménages.

↑
Le tronçon aux abords de Saxon sera le plus long, avec des installations solaires déployées sur 1,5 kilomètre.

Avec le Parc naturel régional ⟼ nous tirons à la même corde

Quel est le point commun entre Genedis et le Parc naturel régional de la Vallée du Trient ? Dans un esprit de durabilité et de proximité, les deux entités poursuivent un but commun qu'est le développement harmonieux de toute une région. Une collaboration a ainsi vu le jour en faveur de plusieurs projets.

PHOTO THOMAS MASOTTI

Le bâtiment de Genedis repose dans un écrin de verdure. Le projet « Jardin Genedis » mené en partenariat avec le Parc naturel régional entend lui donner des couleurs et du relief. « Ce projet répond à une demande déposée dans la boîte à idées il y a un certain temps déjà », se réjouit Gilbert Chambovay, responsable du service logistique. « De plus, il s'inscrit dans notre engagement en faveur de l'environnement. Avec le Parc naturel régional, nous tirons à la même corde. »

Des fleurs, des fruits et des oiseaux

Une parcelle de 900 m² de prairie fleurie qui déploiera ses effets en 2025 et une haie vive de 80 arbustes indigènes ont été plantées du côté du village. La faune ailée y aura aussi sa place puisque, à partir du printemps 2024, des nichoirs seront installés pour l'accueil d'oiseaux tels la Mésange ou le rare Rougequeue à front blanc, protégé au niveau suisse et présent dans la région. Fleurs, fruits et chants d'oiseaux, de quoi agrémenter les pauses du personnel. Cependant, Adrien Favre, biologiste et chef de projet pour le Parc, rappelle que la patience est de mise : « Il faut laisser le temps à la nature de se déployer ; l'ensemble du jardin aura atteint sa maturité dans environ cinq ans, notamment les arbres fruitiers. »

En attendant, deux autres projets en commun, actuellement à un stade préliminaire, sont en cours de réalisation. Ils visent tous deux à renforcer les synergies en matière de mobilité et de gestion des eaux au niveau régional.

QU'EST-CE QUE LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ?

Le Parc naturel régional de la Vallée du Trient est un territoire qui s'étend sur les 222 km² des communes d'Evionnaz, Finhaut, Martigny-Combe, Saint-Maurice, Salvan, Trient et Vernayaz.

Projet d'envergure, financé à 50% par la Confédération, 25% par le Canton, 20% par les communes concernées alors que les 5% restants proviennent de fonds privés, le projet de Parc est en phase de candidature entre 2022 et 2024.

Durant cette période, 41 projets autour des thématiques de biodiversité et paysage, économie durable ainsi que sensibilisation et éducation, et qui sont issus d'une consultation citoyenne, sont en cours de réalisation.

Genedis, une entreprise ⟼ formatrice

Chez Genedis, la formation est au centre des priorités. Cet engagement se déploie à travers plusieurs actions, telles que des stages de découverte, des places de stage et d'apprentissage, ainsi que des offres de formation continue. Tour d'horizon avec Maryline Maret, spécialiste en ressources humaines.

PHOTO THOMAS MASOTTI

Le recrutement et la formation des jeunes, ainsi que le développement de nouvelles compétences chez les employés, représentent deux axes de travail indispensables pour Genedis. « En tant qu'entreprise formatrice, nous engageons plusieurs stagiaires et apprentis chaque année, indique Maryline Maret, spécialiste RH chez Genedis. Nous formons actuellement cinq stagiaires dans les domaines des ressources humaines, du back-office, de la comptabilité, de l'informatique et du service client, ainsi que trois employés de commerce, cinq apprentis électriciens de réseau, et un apprenti logisticien. Nous proposons aussi des stages découverte pour les élèves du cycle d'orientation. »

Entretiens fictifs et *speed recruiting*

Depuis deux ans, Maryline se porte volontaire auprès des jeunes du cycle d'orientation de Nendaz et de l'école pré-professionnelle de Sion pour leur faire passer des entretiens d'embauche fictifs. « L'objectif est d'amener les élèves à se mettre en situation d'interview afin de les préparer avec bienveillance, autant sur le contenu que sur la présentation de soi. Par ailleurs, il s'agit de démontrer notre intérêt pour la relève et de se rendre visible auprès des jeunes générations. »

↑
Maryline Maret, spécialiste en ressources humaines

Depuis l'année passée, Genedis participe également à un *speed recruiting* à Saint-Maurice, lors duquel les jeunes déposent leur dossier de candidature auprès des entreprises qui les intéressent. « Nous avons trouvé notre dernière apprentie employée de commerce ainsi », relève Maryline.

Cap sur la formation continue

Outre les formations courtes qui facilitent le partage d'expérience au sein des équipes, le personnel est encouragé à entamer des études supérieures, pour certifier ses compétences avec des brevets, maîtrises ou autres diplômes. « Notre engagement porte sur l'évolution professionnelle de toutes et tous, souligne Maryline. Lors des évaluations annuelles, nous échangeons sur des formations que nous trouvons intéressantes. Les collaborateurs peuvent aussi proposer de suivre un cours de leur choix. De manière générale, Genedis participe aux frais engendrés si la formation est cohérente avec les besoins de l'entreprise et le poste que la personne occupe. C'est une valeur ajoutée à la fois pour les employés et pour l'employeur. »

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION EN 2023 CHEZ GENEDIS

- → 141,5 jours de formation continue ont été comptabilisés.
- → 53 employés ont suivi une formation continue.
- → 14 personnes ont débuté, continué ou terminé une formation initiale et avaient le statut d'étudiant.

PORTRAIT

PHOTO THOMAS MASOTTI

Être stagiaire ⟼ chez Genedis

↑
Nino Procaccini fait son stage de dernière année au service client multimédia.

Carte d'identité

Nino Procaccini

18 ans

Stagiaire au service client multimédia, en vue d'obtenir une maturité professionnelle de type « économie »

⟼
DÉCOUVRIR NOS STAGES

Depuis juillet 2023, Nino Procaccini suit un stage qui durera une année au sein du service client multimédia chez Genedis. « Il y a de cela une dizaine de mois, j'ai trouvé l'offre en ligne, j'ai postulé et obtenu un entretien. Je m'étais d'abord intéressé au service comptabilité, avant d'être retenu pour le stage que je fais actuellement. Parmi mes tâches quotidiennes, je m'occupe de fixer les rendez-vous et de clarifier des éléments en lien avec les abonnements que les clients ont souscrits. Le terme *multimédia* dans l'intitulé du poste fait référence à la téléphonie mobile, à la télévision et aux services internet. »

Une première expérience sur le terrain

Après trois ans d'école de commerce, tous les étudiants doivent effectuer une année de stage pour obtenir leur diplôme de maturité. Ces douze mois sur le terrain correspondent souvent à une première expérience professionnelle, et Nino ne déroge pas à la règle : « Au préalable, j'avais fait deux journées de découverte, dans un cabinet d'architecture, puis dans une chocolaterie. J'aimais bien le côté créatif. Puis, Genedis m'a été recommandé par deux amis qui avaient fait leur stage de maturité au sein de l'entreprise. C'est ma première vraie expérience avec un cahier des charges. J'aime le contact avec la clientèle et l'ambiance de travail. »

Des études supérieures à l'horizon

Après l'obtention de sa maturité, quelle est la suite du programme pour Nino ? « Je pense continuer les études en cours d'emploi. La HES-SO Valais-Wallis propose deux cursus de bachelor qui me plairaient bien, celui d'économie d'entreprise et celui de tourisme, sur le campus de Sierre. Je m'imagine bien continuer à travailler chez Genedis à 60% en parallèle. » Et qu'en est-il de son temps libre ? « Je suis un footeux, sourit-il. Je joue en quatrième ligue au FC Fully et j'entraîne également les Juniors E2, qui ont entre 10 et 11 ans. J'avais envie de devenir professionnel, bien sûr, néanmoins le niveau qu'il faut atteindre est conséquent. »

BON À SAVOIR

Services aux communes

⟼ NOTRE ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

51

communes desservies
en électricité, services énergétiques
et/ou multimédia.

Un réseau multimédia composé
de 2000 kilomètres de fibre optique.

6200

luminaires, dont 65% en LED,
gérés pour le compte
de quinze communes.

10,5 millions

de kWh fournis pour l'alimentation
des infrastructures et bâtiments publics
des dix-sept communes de notre zone
de desserte électrique.

QUATRE

réseaux de chauffage à distance sous gestion
à Vernayaz, Leytron, Riddes et La Tzoumaz,
pour 2 millions de kWh de chaleur
renouvelable livrés.

Genedis détient
des participations dans

HUIT

centrales hydrauliques en mains
communales. Ces ouvrages
produisent annuellement 16,16 GWh.

31

installations photovoltaïques
exploitées en copropriété
avec différentes communes,
pour 2 000 000 de kWh d'énergie
solaire produite.

Plus de

16 000

heures de recharge enregistrées
aux 49 bornes publiques et semi-
publiques, en 2023.